
RAPPORT ANNUEL 2011

Comité d'examen de
programme de
défense biologique et
chimique

Sheldon H. Roth, Ph. D.
(président)
Julia M. Foght, Ph. D.
Pierre M. Potvin, Ph. D.

Janvier 2012

Droit d'auteur 2012
Comité d'examen de programme de défense biologique et chimique

Le contenu de ce rapport est protégé par la Loi sur le droit d'auteur, les lois, les politiques et les règlements du Canada, ainsi que par des accords internationaux. Ces dispositions permettent de repérer la source de l'information et, dans certains cas, d'interdire la copie de documents sans permission écrite

RAPPORT ANNUEL 2011

COMITÉ D'EXAMEN DE PROGRAMME DE DÉFENSE BIOLOGIQUE ET CHIMIQUE

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	1
RÉSUMÉ.....	3
ACTIVITÉS DU COMITÉ EN 2011.....	3
OBSERVATIONS.....	7
CONCLUSIONS.....	11
RECOMMANDATIONS.....	11
ÉTAT DES RECOMMANDATIONS ANTÉRIEURES DU COMITÉ ET PROBLÈMES EN SUSPENS.....	12

INTRODUCTION

Le gouvernement du Canada a pour politique d'exercer des pressions en vue de faire adopter à l'échelle mondiale des traités exhaustifs et vérifiables interdisant toutes les armes biologiques et chimiques. Dans cette optique, notre pays est partie prenante de la *Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction* (aussi appelée Convention sur l'interdiction des armes biologiques ou CABT), et de la *Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'usage des armes chimiques et sur leur destruction* (appelée aussi Convention sur l'interdiction des armes chimiques ou CIAC).

Toutefois, tant que la menace découlant de telles armes subsistera, que ce soit parce que des États ou des groupes non étatiques en possèdent ou en posséderont, notre gouvernement a le devoir manifeste de veiller à ce que les membres des Forces canadiennes soient bien équipés et bien formés pour se prémunir contre une exposition à des agents biologiques et chimiques employés à des fins guerrières. Cette protection est nécessaire non seulement durant les missions à l'étranger, mais également si des militaires interviennent au Canada, lors d'attaques terroristes ou d'autres urgences nationales impliquant de telles substances.

Cela dit, la population canadienne de même que la communauté internationale réclament l'assurance que la politique du gouvernement, à savoir de maintenir uniquement une capacité défensive dans ce domaine, est en tout temps respectée à la lettre, et que les éventuels travaux de recherche et de développement ou les activités de formation en ce sens s'effectuent de manière professionnelle moyennant un minimum de risques pour la sécurité publique ou l'environnement.

Pour le garantir, en mai 1990, le ministre de la Défense nationale a ordonné la mise sur pied du Comité d'examen de programme de défense biologique et chimique (CEPDBC ou « le Comité ») en complément du Conseil consultatif sur les sciences appliquées à la Défense (CCSAD). À présent, le CEPDBC œuvre en dehors du gouvernement. Son mandat consiste à examiner de manière indépendante les travaux de recherche et les activités de formation touchant la défense biologique et chimique auxquelles s'adonnent le ministère de la Défense nationale et les Forces canadiennes, dans le but de vérifier si ces activités ont un caractère purement défensif et se font de manière professionnelle, et ne menacent pas la sécurité publique ni l'environnement.

Normalement, le comité comprend trois spécialistes de disciplines scientifiques en rapport avec la DBC comme la chimie, la microbiologie et la toxicologie. Un d'entre eux est choisi par le Comité lui-même pour le présider. Les nouveaux membres sont désignés par le président sur la recommandation de leurs associations professionnelles respectives. Le président veille également à ce qu'un membre du personnel administratif exerce les fonctions d'officier de direction pour le Comité.

Voici sa composition au 1^{er} avril 2011 :

Sheldon H. Roth (président du Comité), Ph. D.
Professeur de physiologie/pharmacologie et d'anesthésie à l'Université de Calgary

Julia M. Foght, Ph. D.
Professeure de microbiologie à l'Université de l'Alberta

Pierre G. Potvin, Ph. D.
Professeur de chimie à l'Université York

Le Brigadier-général (à la retraite) J. J. Selbie agit à titre d'officier de direction auprès du Comité.

Activités cycliques annuelles du Comité :

- Séances d'information à Ottawa données par des représentants du Quartier général de la Défense nationale et du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international portant sur les questions de défense biologique et chimique.
- Visite d'établissements d'instruction et de formations/unités opérationnelles choisies des FC où ont lieu des activités DBC, et de centres R et D gouvernementaux connexes (pour la plupart relevant du MDN) comme le laboratoire de Recherche et développement pour la défense Canada (RDDC) situé à Suffield, en Alberta (où les membres du Comité se rendent chaque année).
- Publication d'un rapport annuel diffusé publiquement qui contient des observations, des constatations et des recommandations clés.

Les rapports annuels du Comité, qui remontent jusqu'en 1991, peuvent être consultés sur le site Web du CEPDBC (www.bcdrc.ca). Aucun rapport n'a été publié en 2010 à cause d'un retard dans le renouvellement de son mandat.

Le travail du Comité est financé grâce à une contribution du ministère de la Défense nationale.

RÉSUMÉ

Son programme de séances d'information et de visites en 2011 n'ayant révélé aucun indice à l'effet contraire, le Comité conclut que :

- le MDN et les FC respectent pleinement la politique du gouvernement du Canada pour ce qui est de maintenir une capacité de lutte biologique et chimique purement défensive;
- les travaux de recherche et de développement et les activités de formation DBC menés par le MDN et les FC respectent les obligations du Canada en tant que partie prenante à la CABT et à la CIAC;
- selon les observations du Comité, les travaux de recherche et de développement ainsi que les activités de formation DBC menés par le MDN et les FC ne posent aucune menace apparente pour la sécurité publique ou l'environnement;
- le programme DBC ne donne pas lieu à des pratiques dissimulées ni à des dédoublements.

Outre ses principales conclusions, les membres du Comité, à la lumière de leurs observations effectuées en visitant les établissements d'instruction, les formations et unités opérationnelles ainsi que les centres de recherche et de développement du MDN et des FC, formulent 11 recommandations en vue d'améliorer la gestion et l'efficacité du programme DBC du Canada.

ACTIVITÉS DU COMITÉ EN 2011

En 2011, le Comité a procédé aux visites et activités pertinentes et assisté aux séances d'information ci-dessous :

- **Cours sur la défense chimique, biologique, radiologique et nucléaire (CBRN) destiné aux cadres supérieurs – Ottawa (du 4 au 8 avril).** L'officier de direction du Comité a suivi ce cours, à l'intention de membres choisis du MDN et des FC et de représentants d'autres organismes fédéraux, provinciaux et municipaux, qui porte sur divers aspects de la défense CBRN, soit :
 - Menaces CBRN
 - Capacités et limites actuelles de l'équipement de défense CBRN
 - Politique et formation relatives à la défense CBRN
 - Fondements scientifiques des agents de guerre biologique et chimique
 - Considérations médicales touchant la défense CBRN
 - Protection contre les dangers
 - Mise au point des capacités de défense CBRN
 - Problèmes de défense CBRN dans le cas des forces maritimes, terrestres et aériennes
 - Équipe nationale d'intervention en cas d'incident chimique, biologique, radiologique, nucléaire et dû à des explosifs
 - Unité canadienne mixte d'intervention en cas d'incident
 - Problèmes de défense CBRN qui menacent la sécurité publique au Canada

- Initiative de recherche et de développement technologique sur les agents chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires et les explosifs, et programme technique de sécurité publique
- Moyens de décontamination des FC
- **Forces maritimes de l'Atlantique – Halifax (2 et 3 mai).** Le Comité a assisté à une séance d'instruction concernant la doctrine, les tactiques, les procédures, l'équipement et la formation DBC du commandement maritime. Ses membres ont alors visité le NCMS *Toronto*, où on leur a notamment expliqué les systèmes et les procédures DBC à bord du navire. Ils ont aussi visité la division de contrôle des avaries de l'École de génie naval des FC, y rencontrant alors les instructeurs de la section DBC, et ils ont fait une tournée de ses installations.
- **1^{er} Hôpital de campagne du Canada – BFC Petawawa (4 mai).** Les membres du Comité ont discuté avec le commandant à propos de la capacité de cet hôpital de campagne de traiter les personnes touchées par des agents de guerre biologique ou chimique.
- **Dépôt central de matériel médical – BFC Petawawa (4 mai).** Les membres du Comité se sont fait expliquer par le commandant les arrangements servant à l'acquisition, à l'entreposage et à la distribution du matériel médical de défense contre les agents biologiques et chimiques, et ont visité les installations du dépôt.
- **Collège militaire royal du Canada – Kingston (5 mai).** Le Comité a visité les laboratoires d'analyse, de synthèse et de protection environnementale et chimique du Collège, en plus de recevoir des informations sur divers sujets, notamment :
 - les travaux à l'Institut de recherche pour la défense et la sécurité (IRDS) commandités par RDDC, y compris un aperçu de sa collaboration avec les professeurs et les employés du Collège
 - les recherches en cours concernant les capacités de protection et la mise au point d'appareils respiratoires, d'habillements et d'équipements contre les agents CBRN
 - les applications analytiques des résultats des recherches sur la défense biologique, chimique et radiologique
 - les activités du Groupe environnemental de défense CBRN.
- **Chef du renseignement de la Défense – QGDN Ottawa (6 mai).** Le Comité a assisté à une séance d'information sur la menace posée par les agents de guerre biologique et chimique selon les évaluations actuelles.
- **Sous-ministre adjoint (Politiques) – QGDN Ottawa (6 mai).** Avec l'assistance de représentants du MAECI, le Comité a appris quel est l'état d'application de la CIAC et de la CABT, entre autres par rapport au MDN et aux FC. On l'a aussi informé des activités de soutien récentes contre la prolifération de ces armes, réalisées sous les auspices du Programme de partenariat mondial dirigé par le MAECI.
- **Chef – Développement des Forces – QGDN Ottawa (6 mai).** Un officier de la Direction de défense chimique, biologique, radiologique et nucléaire (D Défense CBRN) a informé le Comité relativement à l'état du Programme d'acquisition d'immobilisations DBC et aux récents développements dans la rédaction et la publication des documents sur la doctrine DBC.

- **Siège administratif de Recherche et développement pour la défense Canada – Ottawa (6 mai).**
 Le Comité a été accueilli par M. Marc Fortin, qui vient d'être nommé Sous-ministre adjoint (Sciences et technologie) et qui est aussi le principal dirigeant de Recherche et développement pour la défense Canada. Des employés de cet organisme ont alors donné au Comité un bref aperçu des réalisations de RDDC, touchant en particulier :
 - les mesures de protection contre les menaces biologiques et chimiques
 - les contre-mesures médicales
 - le Centre des sciences pour la sécurité ainsi que l'Initiative de recherche et de technologie chimiques, biologiques, radiologiques, nucléaires et explosives (IRTC)
- **Quartier général du Groupe des services de santé des Forces canadiennes – Ottawa (6 mai).** Le Commodore Hans Jung, médecin-chef des Forces canadiennes et directeur général des Services de santé, a accueilli le Comité et introduit les exposés suivants donnés par des membres du personnel :
 - Aperçu des activités du Groupe SSFC en rapport avec la DBC en 2010-2011
 - Travaux R-D prioritaires de médecine opérationnelle concernant les mesures médicales contre les agents de guerre biologique et chimique
 - Réglementation – Situation en ce qui a trait à l'octroi par Santé Canada des permis requis pour l'application des contre-mesures médicales
 - Mise à jour sur le Projet des contre-mesures médicales contre les menaces de guerre biologique
- **Recherche et développement pour la défense Canada – Centre de recherche de Suffield – BFC Suffield, Alberta (26 et 27 mai).** La visite du Comité au centre de recherche Suffield RDDC consistait en un programme complet d'exposés, de discussions, d'échanges d'information et d'activités de vérification, soit :
 - un survol présenté par M. Cam Boulet, directeur général du Centre de Suffield;
 - un rapport sur l'état de la situation donné par le directeur général adjoint concernant divers projets en rapport avec le programme R et D aux fins de défense biologique et chimique du centre;
 - un aperçu de sa contribution actuelle à l'IRTC, un programme géré par le Centre des sciences pour la sécurité, qui vise à augmenter la capacité des « ministères aux assises scientifiques » de l'État canadien à réagir en cas d'incidents CBRNE au Canada. Le Centre des sciences pour la sécurité est lui-même le fruit d'une coopération entre RDDC et Sécurité publique Canada;
 - un résumé des activités de soutien de la formation avec des agents actifs menées par le centre technologique antiterroriste Suffield RDDC, suivi d'une analyse de sujets connexes;
 - un rapport sur la gestion des sites contaminés faisant partie du polygone d'essais au Centre Suffield;
 - un rapport sur les changements effectués, prévus et envisagés dans les infrastructures et sur des sujets connexes;

- un aperçu des diverses menaces qu'impliquent les agents de guerre biologique et chimique;
- une vérification des matières biologiques, virologiques et toxiques en stock et un examen des procédures de gestion des stocks, ainsi qu'une mise à jour concernant l'incinération des vieilles substances;
- une analyse des transferts de matières biologiques pathogènes entre le Centre RDDC Suffield et d'autres organismes, et un examen des contrôles et des procédures de surveillance appliquées;
- une inspection des laboratoires de l'école de combat II;
- une inspection des stocks chimiques et une analyse des procédures de contrôle et de suivi des agents chimiques;
- l'occasion de lire le rapport d'inspection final de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) à la suite de l'inspection de routine par cet organisme les 12-13 janvier 2011 des installations nationales canadiennes à petite échelle du Centre RDDC Suffield;
- un examen des contrats de recherche actuels octroyés à d'autres organismes, puis des exposés par deux chercheurs à contrat représentatifs;
- des visites informelles des laboratoires assorties d'explications;
- une visite du laboratoire servant à vérifier la conformité aux bonnes pratiques de laboratoire au Centre RDDC Suffield pour avoir un aperçu des leçons retenues durant ses deuxième et troisième années de fonctionnement;
- une tournée du laboratoire chimique mobile avec des précisions sur son utilisation en guise de soutien aux Jeux olympiques de Vancouver en 2010 et lors des réunions du G8 et du G20 en 2010;
- une tournée des installations de triage s'appliquant à tous les produits dangereux;
- une visite au centre de formation sur les technologies de contre-terrorisme Cameron situé sur le polygone d'essais pour voir où sont entreposés les déchets provenant des séances d'entraînement;
- des rencontres avec l'officier de la sécurité générale, l'agent des services ministériels représentant l'officier de l'environnement, le président suppléant du Comité de la sécurité chimique et le président du Comité de la sécurité biologique;
- une rencontre avec le commandant de la BFC Suffield.

À la fin de leur visite, les membres du Comité ont fait part à M. Boulet et à son équipe de gestion de la direction de leurs observations et conclusions initiales. Il y a eu ensuite dans le même but une téléconférence avec M. Fortin, Sous-ministre adjoint (Sciences et technologie) et principal dirigeant de Recherche et développement pour la défense Canada.

- Enfin, on a informé le Comité, conformément aux pratiques antérieures, de la découverte puis de l'élimination à la BFC Suffield d'une vieille pièce de munition non explosée que l'on soupçonnait de contenir un agent de guerre chimique, ce qui ne s'est pas vérifié.

OBSERVATIONS

Généralités. Le Comité a reçu un accueil chaleureux et obtenu une coopération très poussée des autorités de l'ensemble des quartiers généraux, unités, organismes ou endroits visités. Les exposés et les autres renseignements qui lui ont été fournis étaient pertinents, bien ciblés et détaillés.

Menace. Les informations fournies au Comité par le Chef du renseignement de la Défense et durant sa visite au Centre RDDC Suffield ont confirmé que les agents de guerre biologique et chimique demeurent une menace crédible.

Capacité défensive. Au cours de ces séances d'information et de leurs visites, les membres du Comité ont pu examiner les exigences touchant les capacités et les plans d'acquisition, les installations de recherche et de développement, les équipements et matériels en service, les documents de doctrine et les moyens d'instruction. Dans tous les cas, ils ont eu la certitude que ces moyens servaient exclusivement à la détection, à l'identification et à la surveillance des agents biologiques et chimiques, aux fins d'avertissement et de signalisation, à la protection et à la gestion des dangers (p. ex. décontamination), ainsi qu'à des contre-mesures médicales. Selon l'évaluation du Comité, ces fonctions concordent avec le maintien d'une capacité purement défensive.

Respect de la politique et des conventions internationales

La politique de défense chimique et biologique du MDN/des FC est exposée dans les Directives et ordonnances administratives de la Défense (DOAD) 8006-0 (que l'on peut consulter sur l'Internet). Durant sa visite au siège administratif de RDDC le 6 mai 2011, le Comité a lu une attestation écrite transmise par le Directeur général – Opérations – Sciences et technologie, voulant que les projets concernant la DBC inscrits au programme R-D de cet organisme en 2009 et 2010, domaine qui relève de lui-même et des directeurs sous ses ordres, respectent les dispositions de la DOAD 8006-0.

À la suite de l'inspection de routine, effectuée les 12 et 13 janvier 2011 par l'OIAC, de l'installation unique nationale canadienne à petite échelle au Centre RDDC Suffield, le Comité a appris d'après leur rapport final que les inspecteurs ont conclu que les travaux effectués à cet endroit sont conformes aux obligations du Canada en vertu de la Convention sur les armes chimiques.

Soulignons qu'à cause d'anciennes activités à la BFC Suffield, il arrive parfois qu'on trouve des munitions non explosées au Centre RDDC Suffield qui sont traitées comme des armes chimiques potentielles. Les autorités en informent alors le Quartier général de la Défense nationale et l'OIAC pour obtenir l'autorisation de les détruire.

Sécurité et protection environnementale

Le Comité a observé dans chaque unité et endroit visités une culture positive en matière de sécurité et de protection environnementale. Mais sa visite au centre de synthèse à petite échelle du Collège militaire royal a soulevé des questions quant au bien-fondé de cette installation additionnelle, et à son caractère sécuritaire.

Les stocks de produits biologiques, viraux et toxiques au Centre RDDC Suffield ont été vérifiés. Celui-ci est en train de réduire progressivement ses stocks au niveau minimum requis pour assurer les recherches actuelles à des fins défensives. Le Comité a appris qu'à l'avenir, la gestion des stocks se fera à l'aide d'un logiciel spécialisé et d'instruments d'étiquetage.

Les stocks d'agents chimiques ont aussi été vérifiés. Le Comité a constaté que les procédures de contrôle et de surveillance sont en bon ordre et qu'on a amélioré les pratiques en laboratoire et sur le terrain à la suite d'un récent examen poussé des procédures, et la tenue d'exercices de sécurité.

Le Centre continue à s'acquitter d'une manière exemplaire de son mandat, soit fournir une formation CBRNE avec des agents actifs et des conseils et un soutien technologique aux membres des FC, aux intervenants canadiens en première ligne ainsi qu'aux militaires et groupes d'intervention étrangers. Il aide également le gouvernement canadien et des entreprises commerciales à faire l'essai et l'évaluation de produits qui seraient utilisés advenant une contamination CBRNE, et offre aux corps policiers des installations où on peut déterminer sous l'angle légiste des substances soupçonnées d'être des agents chimiques ou biologiques. Pendant sa tournée, le Comité n'a pas eu l'occasion d'assister à des séances d'instruction avec des agents actifs. Il a l'intention de prendre des arrangements en ce sens au cours des prochains mois, pour pouvoir ajouter dans son prochain rapport annuel une évaluation de la sécurité en cette matière. Il s'est rendu compte toutefois que l'essor du programme de formation avec des agents actifs au Centre Suffield impose un fardeau considérable à ses installations de gestion des déchets contaminés.

Les comités de sécurité biologique et chimique au Centre RDDC Suffield fonctionnent tous deux efficacement, celui sur la sécurité biologique en particulier agissant de façon proactive.

Dans le passé, le Comité a formulé des craintes du fait que les laboratoires biologiques et chimiques se trouvent dans le même édifice que les bureaux administratifs du Centre RDDC Suffield. On planifie actuellement la construction d'un nouveau complexe de laboratoires à la fine pointe du progrès, qui sera situé sur le polygone d'essais, à une certaine distance des bâtiments abritant les fonctions administratives. Le Comité entend suivre l'évolution de ce projet.

Le plan de gestion (y compris la remise en état) des sites contaminés au polygone d'essais paraît logique, et le Comité surveillera sa mise en œuvre au cours des prochaines années.

Le Comité a constaté que le Centre RDDC Suffield fait des efforts concertés pour améliorer ses méthodes de gestion des flux de déchets. Une des clés du succès de cette initiative louable consiste à remplacer l'incinérateur actuel. Apparemment, des fonds ont été alloués à cette fin.

M. Boulet a indiqué que l'an prochain, il veut commander à l'externe un réexamen poussé des politiques, pratiques et procédures du Centre, vu qu'il accorde une importance prioritaire aux questions de sécurité et de protection environnementale.

Autres observations

Durant sa visite des installations des Forces maritimes de l'Atlantique à Halifax, le Comité a appris que les sujets en rapport avec la DBC ne font plus partie du programme actuel d'évaluation de la préparation opérationnelle, très efficace, pour les navires de la flotte, programme offert par le soi-disant personnel « d'instruction en mer ». Il semble que la préparation DBC est plutôt évaluée spécifiquement en fonction de la mission dans le cas des navires chargés de participer à des opérations où plane une menace d'utilisation d'armes biologiques ou chimiques. En outre, cette instruction risque de ne même pas avoir lieu une fois le navire au large. Cela pourrait empêcher le maintien du niveau de connaissances requis en matière de défense biologique et chimique dans la marine.

Le 1^{er} Hôpital de campagne canadien s'apprête à recevoir un nouvel ensemble d'abris de protection collective transportables. Cet ensemble permettra de maintenir les tâches essentielles de commandement et de contrôle, et de fournir des soins médicaux, tandis que les militaires pourront s'y reposer et récupérer durant les opérations internationales ou nationales dans des zones où il y a menace d'utilisation d'agents de guerre chimique ou bactériologique.

Le Comité s'est rendu compte que l'unité du dépôt régional d'équipement médical fonctionne efficacement. Les arrangements pour l'entreposage en lieu sûr et la distribution contrôlée des remèdes contre les agents biologiques et chimiques lui ont paru adéquats. Ses membres ont appris avec satisfaction les initiatives en voie d'application au dépôt, où on a adopté un nouveau logiciel pour la gestion des stocks et établi un poste de surveillance de la qualité dans le but d'instaurer les « bonnes pratiques de fabrication » des produits pharmaceutiques.

Les recherches DBC menées par des professeurs du Collège militaire royal du Canada sont impressionnantes. En outre, la mise sur pied réussie à cet endroit de l'Institut de recherche sur la défense et la sécurité (IRDS) témoigne de la collaboration fructueuse qui existe entre RDDC et le CMR. Le Comité attend une invitation pour aller observer le déroulement des ateliers portant sur la défense biologique et chimique.

La Direction de la défense chimique, biologique, radiologique et nucléaire (D DCBRN) a pour mandat de faire en sorte que les membres des FC puissent survivre et agir efficacement dans un milieu contaminé par des substances CBRN. À cette fin, elle coordonne le développement des capacités mixtes de défense CBRN (p. ex. acquisition d'équipement) et fournit le soutien d'experts aux niveaux stratégique et opérationnel en cette matière (en conseillant les commandants opérationnels, en élaborant la doctrine, en donnant des séances de formation et de préparation et en facilitant le soutien scientifique et technologique). Le Comité a une haute opinion de son personnel et du travail qu'il accomplit. On lui a appris que ce sont essentiellement les employés de cette direction qui conseillaient les commandants responsables du soutien aux Jeux olympiques de Vancouver et au Sommet du G8 et celui du G20 en 2010, et aussi durant la récente crise nucléaire au Japon.

Le Groupe des services de santé des Forces canadiennes joue un rôle crucial dans le cinquième volet du programme complet de développement des capacités DBC, qui vise à mettre au point des mesures médicales pour contrer les effets des agents de guerre biologique et chimique. Il s'agit d'une tâche titanesque vu la complexité extrême en ce qui concerne les aspects scientifiques, médicaux, réglementaires et industriels/commerciaux, les enjeux internationaux, les questions de ressources ainsi que les règles de gouvernance des programmes et projets en cause. Ce constat est ressorti clairement dans l'exposé reçu à propos du projet de contre-mesures médicales pour les menaces de guerre biologique (PCMMMGB). Le Comité a pu ainsi observer les progrès réalisés dans des domaines comme l'établissement de priorités opérationnelles claires pour les travaux R-D sur le sujet, et en matière de réglementation; mentionnons en particulier l'approbation par Santé Canada de la catégorie des drogues nouvelles pour usage exceptionnel (DNUE), qui facilitera la mise en place des contre-mesures médicales. Résultats dignes de mention, le laboratoire à la BFC Suffield ayant la certification BPL apporte une contribution croissante, tandis que le concept de consortium canadien pour la mise au point des contre-mesures médicales fait son chemin. Ce concept vise à canaliser et à coordonner les efforts des nombreux intervenants grâce à l'élaboration d'un cadre directeur qui orientera les travaux de recherche, de développement et de mise au point précliniques, l'octroi de licences pour les essais cliniques et les activités de commercialisation, de même que l'acquisition et la distribution des produits. Cela dit, on a insisté sur l'impératif d'un leadership national en matière stratégique pour la conception des contre-mesures médicales, et la nécessité de revoir périodiquement les buts et la structuration des activités de mise au point.

Le Comité a été enthousiasmé par les recherches auxquelles s'adonnent les scientifiques du Centre RDDC Suffield; toutefois, la lenteur des procédures contractuelles de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) aurait semble-t-il entraîné des retards importants et fait perdre des possibilités intéressantes par rapport à des projets de recherche de pointe, surtout dans le cas des démonstrations de technologie.

Le Comité a été impressionné par les capacités du laboratoire de chimie mobile créé par des scientifiques du Centre RDDC Suffield qui y travaillent à présent, laboratoire qui a été déployé pour contribuer à la sécurité lors des Jeux olympiques de Vancouver et des Sommets du G8 et du G20 en 2010. Bien que ce laboratoire soit un atout national important, l'arrivée à expiration en 2012 des fonds alloués au Centre Suffield pour son fonctionnement suscite des craintes. Les capacités de l'atelier de triage de produits dangereux qui vient d'être installé au Centre RDDC Suffield, et qui accorde un soutien aux organismes de sécurité de l'ensemble du pays, ont aussi impressionné le Comité.

La récente réduction du temps consacré par les scientifiques au programme de formation médicale tactique sur le modèle porcin dans les installations du Centre RDDC Suffield a permis d'y améliorer l'équilibre entre les recherches et la formation, ce qui répond à une critique antérieure par le Comité.

CONCLUSIONS

N'ayant détecté aucun indice à l'effet contraire au cours des exposés qui lui ont été présentés et de ses visites en 2011, le Comité conclut que :

- le MDN et les FC respectent pleinement la politique du Canada consistant à maintenir des capacités de guerre biologique et chimique purement défensives;
- les activités de recherche, de développement et de formation touchant la DBC menées par le MDN et les FC sont tout à fait conformes aux obligations du Canada en tant que partie prenante à la CIAC et à la CABT;
- les activités de recherche, de développement et de formation touchant la DBC menées par le MDN et les FC n'impliquent aucune menace apparente pour la sécurité publique ou l'environnement;
- le programme DBC ne donne pas lieu à des pratiques dissimulées ou à des dédoublements.

RECOMMANDATIONS

À la lumière des observations qu'il a pu faire grâce aux exposés reçus et lors de ses visites en 2011, le Comité formule les recommandations suivantes :

1. **Le Centre RDDC Suffield devrait continuer à réduire ses stocks d'agents biologiques, viraux et toxiques au minimum requis pour la réalisation des recherches en cours et conclure dès que possible le processus d'acquisition du logiciel spécialisé et des instruments requis pour la gestion des stocks.**
2. **RDDC devrait faciliter la mise en œuvre le plus tôt possible des plans de transfert des laboratoires au Centre Suffield.**
3. **Le QGDN et RDDC devraient aider le Centre Suffield à faire en sorte que les entrepreneurs engagés pour remettre en état le sol au polygone d'essais soient prêts (et aptes) à remédier en toute sécurité aux substances dangereuses qu'ils pourraient éventuellement y trouver, entre autres des agents de guerre chimique.**
4. **Il convient de louer le Centre Suffield pour ses efforts en vue d'améliorer la gestion des flux de déchets, et l'appuyer dans ce sens. Plus spécifiquement, RDDC devrait financer plus vite le remplacement de l'incinérateur.**
5. **Le QGDN et RDDC devraient appuyer l'intention du Centre Suffield de commander un examen externe poussé de ses programmes de sécurité et de protection environnementale.**
6. **Même si les menaces sont faibles, le Chef d'état-major de la Force maritime devrait étudier des façons de préserver à long terme les équipements DBC et l'expertise nécessaire pour la formation en cette matière.**
7. **Le Groupe des services de santé des Forces canadiennes devrait aider le dépôt central d'équipement médical à acquérir un logiciel récent de gestion des stocks et à établir un poste de surveillance de la qualité pour l'instauration à cet endroit des « bonnes pratiques de fabrication » de produits pharmaceutiques.**

8. Le QGDN devrait évaluer le bien-fondé des installations de synthèse à petite échelle sous licence au Collège militaire royal du Canada. Si leur utilité est démontrée, il faudrait prendre des arrangements pour faciliter les échanges avec le Centre RDDC Suffield concernant les bonnes pratiques de laboratoire.
9. Le QGDN devrait étudier les critiques et les idées exprimées par les membres des Services de santé et les experts qui font des travaux R et D en ce qui concerne la mise au point et le déploiement futurs des contre-mesures médicales.
10. Le QGDN devrait appuyer les efforts de RDDC et du Centre RDDC Suffield pour assurer la survie du laboratoire chimique mobile après 2012.
11. Le QGDN devrait clarifier la vocation prévue des installations de triage pour produits dangereux.

ÉTAT DES RECOMMANDATIONS ANTÉRIEURES DU COMITÉ ET PROBLÈMES EN SUSPENS

Selon le Comité, toutes les recommandations formulées dans ses rapports précédents ont été appliquées, ou on y a autrement donné suite de façon appropriée. Il continuera à surveiller les aspects sur lesquels portaient ses recommandations antérieures. Voir l'Annexe A qui décrit l'état d'avancement des recommandations actuelles.

ANNEXES

A – État des recommandations actuelles

B – Sigles et abréviations

ÉTAT DES RECOMMANDATIONS ACTUELLES

N°	Année	Recommandation	Réponse du MDN/des FC	Commentaires du CEPDBC
1.	2011	Le Centre RDDC Suffield devrait continuer à réduire ses stocks d'agents biologiques, viraux et toxiques au minimum requis pour la réalisation des recherches en cours, et terminer dès que possible le processus d'acquisition du logiciel spécialisé et des instruments requis pour la gestion des stocks.	En 2011, le DG de RDDC Suffield a dirigé l'exécution d'un inventaire complet de tous ses stocks d'agents biologiques et viraux, une opération de réduction de tous les stocks à des niveaux suffisants pour soutenir les besoins actuels et futurs des programmes, ainsi que la destruction des stocks excédentaires. Cette tâche devrait être terminée d'ici le 29 février 2012. Les mises à jour du logiciel de gestion des stocks ont été reçues et mises en œuvre. (Mars 2012)	Surveillance
2.	2011	RDDC devrait faciliter la mise en œuvre le plus tôt possible des plans de transfert des laboratoires au Centre Suffield.	Un gestionnaire de projet a été affecté à ce projet de construction d'envergure dont la Feuille de synthèse (Identification) a été signée et qui est en voie de passer à l'étape de la définition. Ce projet demeure prioritaire pour l'agence. (Mars 2012)	Surveillance
3.	2011	Le QGDN et RDDC devraient aider le Centre Suffield à faire en sorte que les entrepreneurs engagés pour remettre en état le sol au polygone d'essais soient prêts (et aptes) à remédier en toute sécurité aux substances dangereuses qu'ils pourraient éventuellement y trouver.	Tous les travaux portant sur le Polygone d'essai (PE) seront conformes aux processus de planification de RDDC Suffield, qui comprennent des examens exhaustifs de la sécurité par les comités d'examen des produits chimiques et de la sécurité de RDDC Suffield. En outre, tous les contractuels qui travaillent à ces projets doivent être assujettis au système d'approbation de protocole du SMA (IE). Les contractuels assisteront à des séances d'information sur la sécurité et à des séances obligatoires avant d'obtenir l'autorisation d'exécuter les travaux. Leur travail sera surveillé par un gestionnaire de projet qualifié de Suffield, qui veillera à sa conformité. Le QGDN est conscient que RDDC Suffield veille au respect des	Surveillance

ANNEXE A
au Rapport annuel CEPDBC 2011

N°	Année	Recommandation	Réponse du MDN/des FC	Commentaires du CEPDBC
			normes de sécurité les plus élevées pour tous ceux qui travaillent au dossier du PE et soutient sa vigilance continue. (Mars 2012)	
4.	2011	Il convient de louer le Centre Suffield pour ses efforts en vue d'améliorer la gestion des flux de déchets, et l'appuyer dans ce sens. Plus spécifiquement, RDDC devrait financer au plus vite le remplacement de l'incinérateur.	L'incinérateur au Centre Cameron est loué et fait l'objet d'une évaluation pour vérifier qu'il répondra aux besoins de RDDC Suffield. S'il répond à nos besoins, il sera acheté; sinon, la priorité sera accordée à l'achat d'un incinérateur conforme à nos exigences. Le risque de ne pas posséder d'incinérateur fonctionnel a des répercussions directes sur les programmes de recherche et de formation en cours à RDDC Suffield. (Mars 2012)	Surveillance
5.	2011	Le QGDN et RDDC devraient appuyer l'intention du Centre Suffield d'effectuer un examen externe poussé de ses programmes de sécurité et de protection environnementale.	RDDC Suffield a amorcé un programme en plusieurs étapes dans le but de moderniser ses pratiques de sécurité. Un examen des programmes de sécurité chimique et des processus de gestion des déchets de nos alliés a été effectué et les résultats ont été comparés à nos politiques et programmes en vigueur. Les recommandations qui ont découlé de ce processus sont examinées à l'interne et seront ensuite communiquées au DG de RDDC Suffield aux fins d'approbation. En outre, un examen exhaustif du processus de planification et d'approbation des activités expérimentales et de formation a été effectué. Le résultat est un système Web qui sera mis en œuvre le 1 ^{er} avril 2012 et qui prend en compte les activités en cours à RDDC Suffield. Ce système permet de s'assurer que les exigences essentielles en matière de sécurité, de réglementation, d'intégrité scientifique, d'éthique et de ressources sont déterminées et examinées par des gestionnaires hiérarchiques et des spécialistes de la	Surveillance

ANNEXE A
au Rapport annuel CEPDBC 2011

N°	Année	Recommandation	Réponse du MDN/des FC	Commentaires du CEPDBC
			sécurité avant d'être approuvées. Le QGDN est conscient des efforts déployés par RDDC Suffield dans ses programmes de sécurité et de gérance de l'environnement et le félicite de cette dernière initiative. (Mars 2012)	
6.	2011	Même si les menaces sont faibles, le Chef d'état-major de la Force maritime devrait étudier des façons de préserver à long terme les équipements DBC et l'expertise nécessaire pour la formation en cette matière.	La MRC gère des sections spécialisées en CBRN qui donnent des formations annuelles de perfectionnement en CBRN et maintiennent la capacité de préparer pleinement les unités déployées dans le cadre d'opérations comportant une menace CBRN plausible. En ce qui concerne les situations où la menace est faible, le degré de préparation est conforme au rôle particulier de la MRC et l'investissement est géré de façon réaliste pour tenir compte de ces événements très peu probables. (Mars 2012)	Surveillance
7.	2011	Le Groupe des services de santé des Forces canadiennes devrait aider le dépôt central d'équipement médical à acquérir un logiciel courant de gestion des stocks et à établir un poste de surveillance de la qualité pour la mise en œuvre à cet endroit des « bonnes pratiques de fabrication » de produits pharmaceutiques.	Un nouveau logiciel de gestion des stocks (O&PEN) a remplacé l'ancien logiciel CAMMS en août 2011 lorsque la transition de l'ancien logiciel CAMMS au nouveau logiciel O&PEN a été complétée. Cette partie de la recommandation a donc été mise en œuvre. Les Affaires réglementaires/médecine opérationnelle/Direction – Opérations (Services de santé)/Gp Svc S FC pilotent actuellement (avec l'aide du DCMM) des démarches visant à rendre le DCMM conforme aux bonnes pratiques de fabrication (BPF), ce qui constitue une exigence réglementaire aux termes de la <i>Loi sur les aliments et drogues</i> pour les activités menées au Dépôt. Les Affaires réglementaires sont actuellement à la première étape d'un processus en trois phases à cet égard, qui consiste à doter un poste de responsable de l'assurance de la qualité au DCMM.	Surveillance

ANNEXE A
au Rapport annuel CEPDBC 2011

N°	Année	Recommandation	Réponse du MDN/des FC	Commentaires du CEPDBC
			Lorsque le poste aura été doté, l'étape suivante consistera à élaborer un ensemble exhaustif d'instructions permanentes d'opération et à mettre à niveau les installations. (Mars 2012)	
8.	2011	Le QGDN devrait évaluer le bien-fondé des installations de synthèse à petite échelle sous licence au Collège militaire royal du Canada. Si leur utilité est démontrée, il faudra prendre des arrangements pour faciliter les échanges avec le Centre RDDC Suffield concernant les bonnes pratiques de laboratoire.	Les recherches menées au CMR sont distinctes de celles menées ailleurs. Le CMR échange déjà de l'information sur les meilleures pratiques avec RDDC Suffield. Des discussions sont en cours entre le Chef du personnel militaire (CPM) et RDDC au sujet des besoins du CMR en infrastructure dans le domaine de la défense chimique. L'examen tiendra compte des recommandations du CEPDBC. Le QGDN appuie et encourage l'échange continu d'information entre ces organisations essentielles. (Mars 2012)	Surveillance
9.	2011	Le QGDN devrait étudier les critiques et les idées exprimées par les membres des Services de santé et les experts qui font des travaux R et D en ce qui concerne la mise au point et le déploiement futurs des contre-mesures médicales.	Le Groupe des Services de santé des Forces canadiennes (Gp Svc S FC) et Recherche et développement pour la défense Canada (RDDC) soutiennent la création d'un consortium sur les contre-mesures médicales qui, grâce au soutien interministériel de l'Agence de la santé publique du Canada, suscite l'intérêt d'autres pays. Cet effort est conforme au rôle du gouvernement du Canada dans le cadre de l'Initiative de sécurité sanitaire mondiale pour ce qui est de la création de contre-mesures médicales aux agents CBRN. Le QGDN appuie le Gp Svc S FC et RDDC dans ce projet et continue de surveiller l'évolution de la situation. (Mars 2012)	Surveillance
10.	2011	Le QGDN devrait appuyer les efforts de RDDC et du Centre RDDC Suffield pour assurer la	Des discussions sont en cours entre RDDC et Sécurité publique Canada. Il est prévu que, à la fin du projet,	Surveillance

ANNEXE A
au Rapport annuel CEPDBC 2011

N°	Année	Recommandation	Réponse du MDN/des FC	Commentaires du CEPDBC
		survie du laboratoire chimique mobile après 2012.	RDDC Suffield maintiendra le laboratoire à un degré de préparation suffisant pour réagir aux événements prévus en réaffectant le personnel. Le QGDN est conscient du rôle de soutien important joué par le passé par le laboratoire chimique mobile et appuie son entretien par RDDC Suffield, comme indiqué. (Mars 2012)	
11.	2011	Le QGDN devrait clarifier la vocation prévue des installations de triage pour produits dangereux.	Des discussions sont en cours entre RDDC et Sécurité publique Canada. (Mars 2012)	Surveillance

ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

BFC : Base des Forces canadiennes

BPC : Biphényles polychlorés

BPIEPC : Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile

BPL : Bonnes pratiques de laboratoire

C CTA : Centre de technologie antiterroriste

CABT : Convention sur les armes biologiques et à toxines

CAC : Convention sur les armes chimiques

CBRN : Chimique, biologique, radiologique ou nucléaire

CBRNE : Armes chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires et explosifs

CCSAD : Conseil consultatif sur les sciences appliquées à la défense

CEESH : Comité d'éthique en matière d'étude sur des sujets humains

CEMD : Chef d'état-major de la Défense

CEPDBC : Comité d'examen du programme de défense biologique et chimique

Cie DNBCI : Compagnie de défense nucléaire, biologique et chimique interarmées
(située sur la BFC Trenton en Ontario); remplacée par UIIC – CBRN en 2007

CMDT : Commandant

CMM : Contre-mesures médicales

CNS : Convention sur le niveau de service

CRD : Chef du renseignement de la Défense

CRDO : Centre de recherches pour la défense – Ottawa; remplacé, en 2002, par RDDC Ottawa

CRDS : Centre de recherches pour la défense – Suffield; remplacé, en 2002, par RDDC Suffield

CT : Contre-terrorisme

ANNEXE B
au Rapport annuel 2011 du CEPDBC

D Pol CAP : Directeur – Politique de contrôle des armements et de la prolifération (l'abréviation renvoie également à la Direction)

DBC : Défense biologique et chimique

DCMM : Dépôt central de matériel médical

DDCBRN : Direction - défense chimique, biologique, radiologique et nucléaire [une direction est présentement établie à partir de la DPCFI 5] (2009)

DDNBC : Directeur – Défense nucléaire, biologique et chimique (l'abréviation renvoie également à la Direction) La Direction a été dissoute dans le cadre de la transformation des FC en 2006

DGGSC : Direction – Gestion et génie des systèmes de combat; DGGSC 5 gère les projets CBRN

DGSS : Directeur général – Services de santé

DOAD : Directives et ordonnances administratives de la Défense (voir le site Web <http://www.admfincs.forces.gc.ca/>)

DPCFI : Direction - Production des capacités de la Force interarmées; le DPCFI 5 est responsables des exigences et des projets CBRN

DPT : Direction des produits thérapeutiques de Santé Canada

DOSS/MO : Direction - Opérations (Services de santé)/médecine opérationnelle : l'organisation au sein du Gp Svc S FC qui a supervisé l'élaboration des contre-mesures médicales

DSTCI : Directeur – Science et technologie (Capacités intégrées)

DSTP : Directeur - Science et technologie [Personnel]

E Pomp FC : École des pompiers des Forces canadiennes (située sur la BFC Borden en Ontario)

EDNBCFC : École de défense nucléaire, biologique et chimique des Forces canadiennes (située sur la BFC Borden en Ontario [l'EDNBCFC et l'E Pomp FC relèvent d'un seul et même commandant])

ERD : Établissement de recherches pour la défense

ETS : Enveloppe des traitements et salaires

FC : Forces canadiennes

FMAR(A) : Forces maritimes de l'Atlantique (Halifax, N.-É.)

FMAR(P) : Forces maritimes du Pacifique (Esquimalt, C.-B.)

GBC : Guerre biologique et chimique

ANNEXE B
au Rapport annuel 2011 du CEPDBC

GBMC : Groupe-brigade mécanisé du Canada

GC : Groupe client

Gp Svc S FC : Groupe des Services de santé des Forces canadiennes

ICIST : Institut canadien de l'information scientifique et technique

IED : Dispositif explosif de circonstance

IRTC : Initiative de recherche et de technologie chimique, biologique, radiologique et nucléaire (pour plus de détails, voir le site Web <http://www.css.drdc-rddc.gc.ca/crti/index-fra.asp>)

LNM : Laboratoire national de microbiologie (situé au Centre scientifique canadien de santé humaine et animale à Winnipeg)

MAECI : ministère des Affaires étrangères et du Commerce international

MDN : Ministère de la Défense nationale

BC : Nucléaire, biologique et chimique

Niveau de confinement III ou niveau III : Un niveau élevé de confinement physique qui exige un laboratoire spécialisé pourvu de dispositifs de sécurité et d'alimentation en air indépendants. Renseignements : http://www.phac-aspc.gc.ca/publicat/lbg-ldmbl-96/lbg5_f.html#5.3

OIAC : Organisation pour l'interdiction des armes chimiques

OTAN : Organisation du Traité de l'Atlantique Nord

PE : Protocole d'entente

PSE : Polygone d'essai

QGDN : Quartier général de la Défense nationale

R & D : Recherche et développement

RDDC : Recherche et développement pour la défense Canada (voir le site Web <http://www.drdc-rddc.gc.ca/>)

RSDL® : Lotion réactive de décontamination cutanée

SC : Santé Canada

SCFT : Secteur du Centre de la Force terrestre (Toronto)

ANNEXE B
au Rapport annuel 2011 du CEPDBC

SM : Sous-ministre

SMA (S & T) : Sous-ministre adjoint (Science et Technologie)

SMA : Sous-ministre adjoint;

SMD : Sous-ministre délégué

SOFT : Secteur de l'Ouest de la Force terrestre (Edmonton)

SPPCC : Sécurité publique et Protection civile Canada

TIC : Produit chimique industriel toxique

TPSGC : Travaux publics et services gouvernementaux Canada

UIIC – CBRN : Unité interarmées d'intervention du Canada CBRN – (a remplacé la Cie DNBCI en 2007)

VCEMD : Vice-chef d'état-major de la Défense